

SOUTENIR

MOBILISER

ENTREPRENDRE

Assemblée générale annuelle

Développement

Côte-de-Beaupré

SOUTENIR MOBILISER ENTREPRENDRE

Formule virtuelle

Mardi 27 avril 2021 - 14h

**** Inscription obligatoire****

En tant qu'organisme à but non lucratif, Développement Côte-de-Beaupré doit s'acquitter de certaines responsabilités dans le cadre d'une assemblée générale: présentation des états financiers vérifiés, nomination des vérificateurs et élection des administrateurs. En raison de la pandémie de COVID-19, nous comptons remplir ces obligations à l'occasion d'une rencontre virtuelle, à laquelle vous êtes invités :

Vidéoconférence ZOOM - lien pour vous inscrire ci-dessous

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZ0tduypqjkuGdX6hvn1FNV3NW5m5QBq1LY>

Après votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2020
5. Mot du président
6. Rapport annuel des activités 2020
7. Rapport financier annuel 2020
8. Priorités 2021
9. Nomination de l'auditeur indépendant pour 2021
10. Élections des membres des collèges électoraux
11. Mot du préfet
12. Résolutions émanant de l'assemblée
13. Période de questions du public
14. Fermeture de l'assemblée

Huit (8) postes seront en élection au sein du conseil d'administration pour un mandat de deux ans dans les secteurs suivants :

- Agriculture et forêt – Claude Leclerc, Les jardins la Gaillarde
- Entreprises à grand rayonnement – Assunta Bouchard, Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré
- Culture et patrimoine – Marie-Chantal Lachance, Sautozieux Création
- Jeunes – Arianne Piechette, Carrefour Jeunesse Emploi Charlevoix-Côte-de-Beaupré
- Santé – Louise Talbot
- Travailleurs – Claude Maltais
- Coopté (siège no 2) – Claude Ménard, Restaurant Le Montagnais
- Tourisme (siège no 2) – Jessica Barclay, Chalets Montmorency

Élection des membres : Tout membre désirant combler un siège au conseil d'administration doit s'inscrire dans un collège électoral.

En vertu de l'article 24.2 des règlements généraux

**** Chaque personne intéressée à se présenter comme administrateur doit le mentionner au président avant le 23 avril 16h par courriel : isabelle.tremblay@developpementcdb.com ****